



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. limitée  
23 novembre 2020  
Français  
Original : anglais

**Première session ordinaire de 2021**  
1<sup>er</sup>-4 février 2021, New York  
Point 1 de l'ordre du jour provisoire  
**Questions d'organisation**

**Ordre du jour, ordre du jour annoté, liste des documents  
et plan de travail provisoires**

**Note du secrétariat du Conseil d'administration**

**Table des matières**

<i>Point</i>	<i>Page</i>
1. Questions d'organisation .....	2
<i>Débat consacré aux questions communes</i> .....	2
2. Recommandations du Comité des commissaires aux comptes .....	2
3. Suite donnée à la réunion du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida .....	4
<i>Débat consacré au PNUD</i> .....	4
4. Rapport sur le développement humain .....	4
5. Programmes de pays et questions connexes .....	4
6. Évaluation .....	5
<i>Débat consacré au FNUAP</i> .....	6
7. Évaluation .....	6
8. Programmes de pays et questions connexes .....	7
<i>Débat consacré à l'UNOPS</i> .....	7
9. Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets .....	7
10. Questions diverses .....	7
Plan de travail provisoire du Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS pour sa première session ordinaire de 2021 .....	8



## Ordre du jour annoté et liste des documents

### Point 1

#### Questions d'organisation

Conformément à sa décision 2006/14 et à l'article 7 de son règlement intérieur, le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) élira un nouveau bureau, composé d'un(e) président(e) et de quatre vice-président(e)s. L'élection se tiendra le 7 décembre 2020. Conformément au principe d'un roulement établi entre les groupes régionaux, le Président ou la Présidente du Conseil d'administration pour 2021 sera élu(e) parmi les candidat(e)s présenté(e)s par les États d'Europe orientale qui sont membres du Conseil.

Au titre de ce point, le Conseil adoptera l'ordre du jour et approuvera le plan de travail de la session présenté par son secrétaire. Il approuvera également le rapport sur les travaux de sa deuxième session ordinaire de 2020. Un projet de rapport a été distribué aux membres du Conseil pour qu'ils ou elles fassent des observations ; le rapport final contient les observations reçues dans les délais impartis.

Conformément à la décision 96/25, un plan de travail pour 2021, établi par le secrétariat en consultation avec le Bureau du Conseil d'administration, est présenté au Conseil pour adoption.

#### *Documentation*

Ordre du jour, ordre du jour annoté, liste des documents et plan de travail provisoires ([DP/2021/L.1](#))

Rapport sur les travaux de la deuxième session ordinaire de 2020 ([DP/2021/1](#))

Décisions adoptées par le Conseil d'administration en 2020 ([DP/2021/2](#))

Plan de travail annuel du Conseil d'administration pour 2021 ([DP/2021/CRP.1](#))

## Débat consacré aux questions communes

### Point 2

#### Recommandations du Comité des commissaires aux comptes

Le rapport du PNUD sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU pour 2019 passe en revue les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la version affinée des sept grandes priorités qui ont été définies par la direction pour l'exercice biennal 2018-2019 à la lumière des audits (ces priorités ont été présentées dans le document [DP/2019/11](#) et appuyées par le Conseil d'administration dans sa décision 2019/2). Il présente également les sept grandes priorités d'audit possibles pour l'exercice biennal 2020-2021, définies par la direction et approuvées par ses organes de contrôle (annexe 2). Conformément à la décision 2020/1, le rapport présente en outre le plan d'action élaboré par la direction à la suite de l'étude interne sur les causes profondes sous-tendant la récurrence de certaines observations d'audit et les priorités d'audit et, enfin, rend compte de l'état d'avancement de l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour l'année terminée en décembre 2019 et les années antérieures. Conformément à la décision 2010/9 du Conseil d'administration, un état détaillé de l'application des recommandations des auditeurs et le rapport d'audit complet du

Comité des commissaires aux comptes sur le PNUD ([A/75/5/Add.1](#)) peuvent être consultés sur le site Web du Conseil d'administration du PNUD (annexe 3).

Le rapport du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2019 rend compte de l'état d'avancement de l'application des recommandations du Comité pour l'année terminée en décembre 2019 et les années antérieures. Conformément à la décision 2010/9 du Conseil d'administration, un état détaillé de l'application des recommandations des auditeurs et le rapport d'audit complet du Comité des commissaires aux comptes sur le FENU ([A/75/5/Add.2](#)) peuvent être consultés sur le site Web du Conseil d'administration.

Conformément à la décision 97/2 du Conseil d'administration, la Directrice exécutive du FNUAP soumet le rapport sur l'application des recommandations figurant dans le rapport du Comité des commissaires aux comptes pour l'année terminée le 31 décembre 2019 ([A/75/5/Add.8](#)). Le Comité des commissaires aux comptes considère que le FNUAP a clôturé l'année 2019 en bonne santé financière grâce à de saines pratiques de gestion financière, y compris des procédures et des contrôles destinés à veiller à ce que ses dépenses restent dans la limite des ressources financières disponibles. Il considère également que les états financiers donnent pour tout élément de caractère significatif une image fidèle de la situation financière du FNUAP au 31 décembre 2019, ainsi que de ses résultats financiers et de ses flux de trésorerie pour l'année se terminant à cette date, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public. Un tableau distinct, disponible sur le site Web du Conseil d'administration du FNUAP, présente un état actualisé de l'application des recommandations des auditeurs.

L'UNOPS a l'honneur de répondre aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport ([A/75/5/Add.11](#)) et de rendre compte de l'état d'avancement de leur application. L'opinion que le Comité des commissaires aux comptes a formulée sur les comptes de l'année terminée le 31 décembre 2019 n'était assortie d'aucune réserve. L'administration de l'UNOPS continue de souligner qu'il importe de prendre des mesures pour remédier aux problèmes soulevés par les auditeurs et, à la lumière de l'évaluation qu'elle a menée, elle indique que des progrès ont été faits pour appliquer les recommandations formulées pour l'année terminée le 31 décembre 2019. L'UNOPS continuera de donner suite aux recommandations restées en suspens.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision concernant les rapports du PNUD, du FENU, du FNUAP et de l'UNOPS sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2019.

#### *Documentation*

PNUD : rapport sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2019 ([DP/2021/3](#))

FENU : rapport sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2019 ([DP/2021/4](#))

FNUAP : rapport sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2019 ([DP/FPA/2021/1](#))

UNOPS : rapport sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2019 ([DP/OPS/2021/1](#))

### **Point 3**

#### **Suite donnée à la réunion du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida**

Le rapport commun du PNUD et du FNUAP traite de la mise en œuvre des décisions et recommandations du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA). Il porte tout particulièrement sur la mise en œuvre des décisions prises par le Conseil de coordination d'ONUSIDA lors de ses quarante-quatrième, quarante-cinquième et quarante-sixième réunions, tenues respectivement en juin et décembre 2019, et en juin 2020. Il met également en exergue la façon dont le PNUD et le FNUAP ont contribué à la lutte contre le VIH/sida. Le Conseil souhaitera peut-être prendre note de ce rapport.

#### *Documentation*

Rapport sur la mise en œuvre des décisions et recommandations du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (DP-FPA/2021/1)

### **Débat consacré au PNUD**

#### **Point 4**

#### **Rapport sur le développement humain**

Le Bureau du Rapport sur le développement humain présentera oralement un rapport sur le Rapport de 2020 sur le développement humain intitulé « La prochaine frontière : le développement humain et l'Anthropocène », conformément à la résolution [57/264](#) de l'Assemblée générale. La direction du Bureau du Rapport présentera les principales conclusions du Rapport et donnera un aperçu de l'incidence du Rapport et des manifestations et présentations récentes organisées dans le monde entier sur les publications phares du PNUD. Elle expliquera les conditions d'élaboration du rapport (consultations, contributions demandées et procédure d'examen ; sources de données recherchées ; réunions d'information avec les États Membres) et évoquera le fil conducteur qui relie les Rapports de 2019, de 2020 et de 2021 sur le développement humain. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note de l'état des consultations relatives au Rapport sur le développement humain.

#### **Point 5**

#### **Programmes de pays et questions connexes**

Au titre de ce point, le Conseil d'administration sera invité à : a) prendre note des premières prolongations d'un an des programmes de pays pour l'Argentine, le Bangladesh, la Malaisie et les Maldives, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 ; b) approuver la deuxième prolongation d'un an des programmes de pays pour l'Afghanistan, le Guatemala et la République bolivarienne du Venezuela, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 ; la deuxième prolongation de six mois du programme de pays pour Madagascar et la quatrième prolongation de six mois du programme de pays pour la République arabe syrienne, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021 ; la deuxième prolongation d'un an du programme de pays pour le Tadjikistan, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022 ; la cinquième prolongation du programme de pays pour le Yémen, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 ; c) examiner et approuver, en application de sa décision 2014/7, les descriptifs de programme de pays pour la Côte

d'Ivoire ; la Chine ; la Somalie, la Tunisie ; l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la Macédoine du Nord, l'Ouzbékistan ; le Mexique, le Panama et l'Uruguay.

#### *Documentation*

Prolongation des programmes de pays (DP/2021/5)

Additif (DP/2021/5/Add.1)

#### *Afrique*

Descriptif de programme de pays pour la Côte d'Ivoire (DP/DCP/CIV/3)

#### *Asie-Pacifique*

Descriptif de programme de pays pour la Chine (DP/DCP/CHN/5)

#### *États arabes*

Descriptif de programme de pays pour la Somalie (DP/DCP/SOM/4)

Descriptif de programme de pays pour la Tunisie (DP/DCP/TUN/3)

#### *Europe et Communauté d'États indépendants*

Descriptif de programme de pays pour l'Arménie (DP/DCP/ARM/4)

Descriptif de programme de pays pour l'Azerbaïdjan (DP/DCP/AZE/5)

Descriptif de programme de pays pour la Géorgie (DP/DCP/GEO/4)

Descriptif de programme de pays pour la Macédoine du Nord (DP/DCP/MKD/4)

Descriptif de programme de pays pour l'Ouzbékistan (DP/DCP/UZB/4)

#### *Amérique latine et Caraïbes*

Descriptif de programme de pays pour le Mexique (DP/DCP/MEX/3)

Descriptif de programme de pays pour le Panama (DP/DCP/PAN/4)

Descriptif de programme de pays pour l'Uruguay (DP/DCP/URY/4)

## **Point 6 Évaluation**

Le Bureau indépendant d'évaluation du PNUD présentera trois évaluations dans le cadre du plan à moyen terme du Bureau (DP/2018/4) approuvé par le Conseil d'administration en 2018.

Le document relatif à l'évaluation de l'appui du PNUD à l'adaptation aux changements climatiques passe en revue les réalisations et la performance du PNUD pour ce qui est d'aider les pays partenaires à s'adapter aux nouvelles conditions climatiques créées par le réchauffement de la planète. L'évaluation se concentre sur les activités du PNUD contribuant directement à l'adaptation aux changements climatiques, en accordant une attention particulière à l'appui du PNUD aux pays qui sont particulièrement vulnérables aux chocs climatiques, notamment les petits États insulaires en développement.

Le document relatif à l'évaluation de l'appui du PNUD aux pays touchés par un conflit fait le bilan du rôle et des contributions du PNUD dans les 34 pays touchés par un conflit où le Programme est présent. L'évaluation porte sur l'action que mène

le PNUD aux niveaux mondial et régional pour sensibiliser à l'importance des domaines clefs suivants dans la transition vers le développement à moyen et long terme : la prévention des crises, la riposte (y compris le relèvement rapide et la stabilisation), la consolidation de la paix et l'édification de l'État.

Le document relatif à l'évaluation du soutien du PNUD aux interventions menées en réponse à la crise des réfugiés syriens et à la promotion d'une approche intégrée fondée sur la résilience examine les démarches et les réalisations du PNUD pour ce qui est d'aider les réfugiés en Égypte, en Iraq, en Jordanie, au Liban et en Turquie pendant la période 2015-2019. L'évaluation analyse la manière dont le PNUD a soutenu le lien entre action humanitaire et développement et les approches du développement fondées sur la résilience dans l'aide qu'il a apporté à ces pays faisant face à un afflux de réfugiés.

Les évaluations seront accompagnées des réponses de l'administration.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision au titre de ce point de l'ordre du jour.

#### *Documentation*

Évaluation de l'appui du PNUD à l'adaptation aux changements climatiques ([DP/2021/6](#))

Réponse de l'administration à l'évaluation de l'appui du PNUD à l'adaptation aux changements climatiques ([DP/2021/7](#))

Évaluation de l'appui du PNUD aux pays touchés par un conflit ([DP/2021/8](#))

Réponse de l'administration à l'évaluation de l'appui du PNUD aux pays touchés par un conflit ([DP/2021/9](#))

Évaluation du soutien du PNUD aux interventions menées en réponse à la crise des réfugiés syriens et à la promotion d'une approche intégrée fondée sur la résilience ([DP/2021/10](#))

Réponse de l'administration à l'évaluation du soutien du PNUD aux interventions menées en réponse à la crise des réfugiés syriens et à la promotion d'une approche intégrée fondée sur la résilience ([DP/2021/11](#))

## **Débat consacré au FNUAP**

### **Point 7**

#### **Évaluation**

Le Conseil d'administration sera saisi d'une évaluation formative de l'appui du FNUAP à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire. Le Bureau de l'évaluation a mené cette évaluation formative dans le cadre du plan d'évaluation budgétisé pour l'exercice quadriennal 2018-2021. Couvrant la période 2017-2020, l'évaluation donne des éléments d'appréciation sur les enseignements à retenir ainsi que sur les facteurs propices et les difficultés liés aux interventions du FNUAP dans le domaine de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, afin de guider l'application actuelle et future de la stratégie institutionnelle du FNUAP en la matière. La réponse de l'administration au rapport est également disponible.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note de cette évaluation formative.

*Documentation*

Évaluation formative du soutien apporté par le FNUAP à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire ([DP/FPA/2021/CRP.1](#))

Réponse de l'administration à l'évaluation formative du soutien apporté par le FNUAP à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire ([DP/FPA/2021/CRP.2](#))

## **Point 8**

### **Programmes de pays et questions connexes**

Le Conseil d'administration sera invité à : a) approuver, conformément à sa décision 2014/7, les descriptifs de programme de pays pour l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Chine, la Côte d'Ivoire, l'Eswatini, la Géorgie, la Macédoine du Nord, l'Ouganda, l'Ouzbékistan, le Panama, la Somalie, la Tunisie et l'Uruguay ; b) prendre note de la première prolongation d'un an des programmes de pays pour le Bangladesh, la Guinée-Bissau, les Maldives et la Tanzanie ; c) approuver la deuxième prolongation d'un an des programmes de pays pour le Guatemala et le Venezuela, et la quatrième prolongation de six mois du programme de pays pour la République arabe syrienne.

*Documentation*

Prolongation de programmes de pays ([DP/FPA/2021/2](#))

Descriptif de programme de pays pour l'Arménie ([DP/FPA/ARM/4](#))

Descriptif de programme de pays pour l'Azerbaïdjan ([DP/FPA/CPD/AZE/5](#))

Descriptif de programme de pays pour la Chine ([DP/FPA/CPD/CHI/9](#))

Descriptif de programme de pays pour la Côte d'Ivoire ([DP/FPA/CPD/CIV/8](#))

Descriptif de programme de pays pour l'Eswatini ([DP/FPA/CPD/SWZ/7](#))

Descriptif de programme de pays pour la Géorgie ([DP/FPA/CPD/GEO/4](#))

Descriptif de programme de pays pour la Macédoine du Nord ([DP/FPA/CPD/MKD/2](#))

Descriptif de programme de pays pour l'Ouganda ([DP/FPA/CPD/UGA/9](#))

Descriptif de programme de pays pour l'Ouzbékistan ([DP/FPA/CPD/UZB/5](#))

Descriptif de programme de pays pour le Panama ([DP/FPA/CPD/PAN/4](#))

Descriptif de programme de pays pour la Somalie ([DP/FPA/CPD/SOM/4](#))

Descriptif de programme de pays pour la Tunisie ([DP/FPA/CPD/TUN/10](#))

Descriptif de programme de pays pour l'Uruguay ([DP/FPA/CPD/URY/4](#))

## **Débat consacré à l'UNOPS**

### **Point 9**

#### **Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets**

La Directrice exécutive de l'UNOPS fera une déclaration au Conseil d'administration.

### **Point 10**

#### **Questions diverses**

## Plan de travail provisoire du Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS pour sa première session ordinaire de 2021

(1<sup>er</sup>-4 février 2021, New York)

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Sujet</i>	
<b>Lundi</b> 1 <sup>er</sup> février	10 heures-13 heures	1	Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la session</li> <li>• Adoption du rapport sur les travaux de la deuxième session ordinaire de 2020</li> <li>• Adoption du plan de travail annuel du Conseil d'administration pour 2021</li> </ul> <p><b>Débat consacré aux questions communes</b></p>	
		2	Recommandations du Comité des commissaires aux comptes <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports du PNUD, du FENU, du FNUAP et de l'UNOPS sur l'état d'avancement de l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2019 (<i>D</i>)</li> </ul>	
		3	Suite donnée à la réunion du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport conjoint du PNUD et du FNUAP sur la mise en œuvre des décisions et des recommandations du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida</li> </ul>	
	15 heures-17 h 30	10	Questions diverses <ul style="list-style-type: none"> <li>• Allocution de la Présidente du Conseil du personnel du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS et d'ONU-Femmes</li> </ul> <p><b>Débat consacré au PNUD</b></p>	
		4	Rapport sur le développement humain <ul style="list-style-type: none"> <li>• État actualisé des consultations relatives au Rapport sur le développement humain (résolution <a href="#">57/264</a> de l'Assemblée générale)</li> </ul>	
		5	Programmes de pays du PNUD et questions connexes <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation et approbation de descriptifs de programmes de pays</li> <li>• Prolongation de programmes de pays</li> </ul>	
				<b>Débat consacré au PNUD (<i>suite</i>)</b>
	<b>Mardi</b> 2 février	10 heures-13 heures		Dialogue interactif avec l'administrateur du PNUD <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à jour sur les effets de la COVID-19 et l'action engagée pour y répondre</li> </ul>

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Sujet</i>
	15 heures-17 h 30	6	Évaluation <ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluation de l'appui du PNUD à l'adaptation aux changements climatiques, et réponses de l'administration (D)</li> <li>Évaluation de l'appui du PNUD aux pays touchés par un conflit, et réponse de l'administration (D)</li> <li>Évaluation du soutien du PNUD aux interventions menées en réponse à la crise des réfugiés syriens et à la promotion d'une approche intégrée fondée sur la résilience, et réponse de l'administration (D)</li> </ul>
<b>Mercredi 3 février</b>	10 heures-13 heures		<b>Débat consacré au FNUAP</b> Déclaration de la directrice exécutive du FNUAP <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à jour sur les effets de la COVID-19 et l'action engagée pour y répondre</li> </ul>
	15 heures-17 h 30	7	Évaluation <ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluation formative du soutien apporté par le FNUAP à la coopération Sud-Sud et triangulaire, et réponse de l'administration</li> </ul>
		8	Programmes de pays du FNUAP et questions connexes <ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation et approbation de descriptifs de programmes de pays</li> <li>Prolongation de programmes de pays</li> </ul>
<b>Jeudi 4 février</b>	10 heures-13 heures	9	<b>Débat consacré à l'UNOPS</b> Déclaration de la directrice exécutive de l'UNOPS <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à jour sur les effets de la COVID-19 et l'action engagée pour y répondre</li> </ul>
	15 heures-17 h 30	10	Questions diverses <ul style="list-style-type: none"> <li>Adoption des décisions restées en suspens</li> </ul>
		1	Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none"> <li>Adoption du plan de travail provisoire de la session annuelle de 2021</li> </ul>